s'écriant : « Je suis mort, tue-le ! » Mais, sans perdre de temps, l'agresseur tire trois autres coups de revolver sur le second douanier et le blesse. Alors une lutte terrible s'engage, lutte désespérée dans laquelle l'avantage reste longtemps à l'intrépide douanier. Cependant celui-ci est enfin obligé à lâcher prise à cause de la douleur que lui occasionne sa blessure, et le meurtrier peut enfin s'échapper.

Une enquête a été immédiatement ouverte. L'arme dont s'est servi l'assassin a été retrouvée sur le lieu du crime. Jusqu'à présent, toutes les recherches pour retrouver le coupable sont restées infructueuses.

— La ville de Digoin (Saône-et-Loire), vient d'être mise en émoi par une épouvantable catastrophe. Lundi, entre huit et neuf heures du matin, la machine à vapeur de la tannerie Chopin faisait explosion et tuait deux ouvriers. Le premier a eu la tête emportée et le ventre labouré par les éclats ; le second, plusieurs côtes brisées et la poitrine affreusement broyée.

D'autres ouvriers ont été blessés, mais peu grièvement, ainsi que deux enfants atteints par des pierres dans la cour de la maison décole.

La chaudière, en éclatant, ébranla complètement le bâtiment. Le plancher s'effondra avec une partie de la toiture, les tuiles et les débris de bois et de pierre furent projetés à plus de 100 mètres de distance sur le rivage de la Loire et sur quelques maisons voisines. La machine à vapeur tout entière fut lancée en avant comme un boulet dans une direction horizontale et traversa successivement le mur de l'endroit où elle se trouvait, les deux murs d'un second bâtiment servant d'atelier aux tanneurs et séparé du prepar une cour d'environ dix mètres de largeur, et s'arrêta enfin dans la rue, après avoir ouvert une large brèche dans le mur d'enceinte de l'usine.

— L'ACCIDENT SUR LA LIGNE DE L'EST — Voici les derniers renseignements sur l'accident de Bondy.

Presque tous les blessés n'ont reçu que des contusions. Ils ont été ramenés à Paris vers deux heures du matin et transportés à leur domicile.

La femme qui est morte des suites de l'accident se nomme Mme Joanne. Elle était âgée de trente et un an.

La petite fille n'a reçu que des contusions sans gravité.

— Voici, d'après l'*Univers*, un incident qui s'est produit à Madrid le jour même de l'assassinat du czar :

Le roi Alphonse rentrait de chasse au domaine royal du Pardo, lorsque des individus, apostés près de la Porte de Fer de Madrid, saluèrent la voiture royale par des insultes.

La police rechercha ces individus et parvint à les arrêter. Il y avait parmi eux un militaire habillé en civil. Ils ont été d'abord écroués, puis relâchés sur la demande du roi lui-même.

— Parmi les hommes qui accomplissent en ce moment leur période d'instruction au 93e territorial à Périgueux, on remarque un nommé Rebeyrolle, d'un canton voisin de cette ville. C'est un simple soldat, aux allures rudes et martiales. Sur sa poitrine brille la croix de la Légion-d'Honneur. Voici comment il l'a gagnée :

Pendant la dernière guerre, à l'issue d'un combat indécis, Français et Allemands regagnaient leurs positions, lorsque le brave soldat qui nous occupe, battant froidement en retraite et faisant à chaque instant face à l'ennemi, auquel il envoyait ses dernières balles, aperçut sur sa gauche un officier supérieur prussien, accompagné de deux cuirassiers blancs qui lui servaient d'escorte. L'officier galoppait pour gagner au plus vite un taillis qui devait le dissimuler aux yeux de nos troupiers.

Rebeyrolle, avec une décision et un sang-froid sans pareil, court du côté du bois, s'embusque derrière une pièce de canon abandonnée et, à une distance de 20 mètres, tire sur les cavaliers. Ses deux premiers coups de feu jettent à terre les cuirassiers mortellement blessés. Restait l'officier. Rebeyrolle bondit sur lui, pare un furieux coup de sabre, est blessé légèrement d'un coup de revolver et finalement tue son adversaire d'un coup de baïonnette.

L'intrépide soldat s'empare alors des casques des deux cavaliers, des armes et de la sacoche du chef allemand et rapporte ces trophées au quartier général. La sacoche était une prise des plus importantes. Elle était pleine de documents et de renseignements précieux.

NOUVELLES DU MATIN

Attaque d'une colonne française au Sénégal

Paris, 23 mars 5 h. soir.

Le ministre de la marine a reçu du gouvernement du Sénégal différentes dépêches au sujet de l'engagement qui a eu lieu le 8 courant, entre un détachement français et les indigènes de Futa-Toro. Une colonne d'infanterie de marine, accompagnant un convoi avait été, à deux reprises différentes attaquée par les noirs, et les avait repoussés. Ceux-ci ayant renouvelé leurs agressions, les spahis les ont chargés et repoussés de nouveaux. Pendant cette rencontre Badenhuyer, un sous-lieutenant, un vétérinaire, un maréchal-des-logis-chef, huit spahis blancs et plusieurs noirs ont été tués.

Ces nouvelles sont graves, mais elles sont loin cependant d'avoir l'importance que leur a donné un journal du matin.

Déclaration de M. Ferry à la commission du scrutin de liste

Paris, 23 mars 5 h. 30.

Le président du Conseil a fait aujourd'hui devant la commission du scrutin de liste, la déclaration que nous avons annoncée hier soir. M. J. Ferry, a fait valoir que, les élections étant proches et que, d'autre part, l'apaisement n'étant pas encore complet sur un certain nombre de questions irritantes, le gouvernement avait décidé de ne pas peser sur la décision que la Chambre croirait devoir prendre, surtout que l'intervention du gouvernement n'aurait peut-être pas eu pour résultat de modifier cette décision et de déplacer la majorité. En de telles circonstances, ajoute le ministre, le rôle du gouvernement doit être celui de médiateur et tout en regrettant de ne pouvoir donner satisfactions à mes amis je ferai volontiers ce sacrifice pour ne pas nuire à la cause du parti auquel j'appartiens.

La capitulation de M. Grévy

La majorité républicaine du Sénat tout en se montrant enchantée du dénouement pacifique de la crise gouvernementale, auraient cependant désiré que le Président de la République montrât un peu plus d'énergie et est obligée d'avouer que M. Grévy a singulièrement perdu de son autorité par cette campagne malheureuse.

Tout le monde paraît maintenant convaincu du succès du scrutin de liste, et personne dans le Sénat, pas plus à droite qu'à gauche, ne serait guère disposé à combattre une proposition qui est de la compétence de la Chambre. On assure que M. Jules Ferry est dans un état d'exaspération extraordinaire.

La révision de la Constitution

Paris, 23 mars.

La 27e commission d'initiative a pris en considération la proposition de M. Barodet, tendant à la révision de la Constitution.

Au cours de la discussion, M. Duboscq a demandé que le gouvernement fût entendu par la commission.

Cette demande a été repoussée.

M. Barodet a été nommé rapporteur.

Voyage du comte de Paris

Le comte de Paris, qui avait quitté Cannes pour aller voir à Eu, son fils aîné, le duc d'Orléans, atteint de la rougeole, retourne dans le Midi, l'état du jeune prince s'étant sensiblement amélioré. Il s'arrêtera à Paris demain vendredi.

La question Tunisienne

Nous lisons dans le *World* de Londres

« Les Français entendent s'établir à Tunis. Il est certain qu'ils le feront tôt ou tard. Quelques personnes prétendent que la Tunisie sera un jour le théâtre d'une collision entre les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre. Il n'en sera rien. Parlant en connaissance de cause, nous pouvons dire qu'une entente a été établie entre la France et le gouvernement de lord Beaconsfield du temps de l'occupation de Chypre.

» Il a été expressément stipulé par M. Waddington, du consentement de MM. Beaconsfield et de Salisbury, que le prix payé par l'Angleterre pour l'acquiescement de la France à l'occupation anglaise de l'île de Chypre serait de laisser les Français maîtres de s'établir d'une façon permanente en Tunisie, aussitôt qu'il leur plairait de le faire. Ce ne sont pas là des bruits ou des hypothèses, c'est absolument authentique, et nous croyons savoir que les documents y relatifs sont déposés au ministère des affaires étrangères de France. Nous y reviendrons en temps opportun.

Une trahison.

Paris, 23 mars, 5 h. soir.

Le *National* annonce que M. Cazot vient de saisir le parquet d'une affaire très délicate, il s'agit d'un employé à la construction des forts qui aurait abusé des plans qui lui étaient confiés.

Le nouveau gouverneur de Paris.

C'est le général Lecointe, gouverneur militaire de Lyon, qui a été choisi comme successeur du général Clinchan, au gouvernement militaire de Paris. La nomination ne sera publiée qu'après les obsèques du général Clinchant.

Le général Lecointe était divisionnaire dans le 1er corps d'armée lorsqu'il fut appelé, en 1878, au commandement du corps d'armée de Toulouse. Il fut nommé au gouvernement militaire de Lyon lorsque le général Farre abandonna ce poste pour prendre le ministère de la guerre.

Condamnation des partisans du Nihilisme

Le tribunal correctionnel de Paris vient de condamner à huit mois de prison et 16 francs d'amende Griveau, relieur et Willems, tailleur, accusés d'avoir affiché des adresses de félicitations aux nihilistes, la prévention relevait le délit d'apologie de faits qualifiés crimes.

M. Mornas, gérant du journal de feu Blanqui, *Ni Dieu, ni Maître*, a été condamné par défaut à six mois de prison et deux mille francs d'amende pour le même délit.

L'ambassade française auprès du Vatican

M. Madier de Montjau a soumis à la signature de ses collègues un amendement au budget du ministère des affaires étrangères, tendant à la suppression des crédits affectés à notre représentation nationale auprès du Saint-Siège.

Cet amendement sera remis demain à la commission du budget.

M. Madier de Montjau avait déjà recueilli hier une centaine d'adhésions.

La Seine-Maritime

La 26e commission d'initiative a entendu aujourd'hui M. Constans sur le projet relatif à la création d'un nouveau département portant le nom de Seine-Maritime.

Le ministre de l'intérieur s'est opposé à ce projet

Une lettre de M. V. Hugo

L'*Avenir de Baume-les-Dames* publie la lettre suivante :

Aux Dames qui m'ont envoyé des fleurs.

En vain j'ai dit adieu aux illusions et aux plaisirs, à mes yeux les fleurs seront toujours belles et les femmes toujours charmantes. En m'envoyant ces corolles printanières et ces parfums du vallon natal, vous avez voulu, mesdames, ajouter la plus gracieuse offrande aux sympathies qui m'arrivent en ce moment de tous les points de l'univers. J'en suis particulièrement touché, et votre bouquet sera comme la couronne de ma corbeille de fête.

Merci donc, mesdames, non du bout des lèvres, mais du fond du cœur, merci.

V. HUGO.

Février 81.

L'artillerie de forteresse

Il est fortement question, au ministère de la guerre, d'organiser un corps spécial « d'artillerie de forteresse ».

Il paraît que cette création est nécessitée par l'augmentation considérable qui a été apportée, depuis 1870, au nombre des forts et des camps retranchés que la France possède, sur les frontières principalement.

L'armée Japonaise

Un des officiers les plus distingués de l'armée japonaise, le général Fakao-Kina, vient d'arriver à Paris, accompagné de deux aides-de-camp.

Le gouvernement du Japon a chargé le général d'étudier l'organisation de nos établissements militaires et spécialement des écoles de Saint-Cyr et de Saumur.

Un officier de l'état-major du général Farre a été désigné pour accompagner et renseigner le général Fakao-Kina.

Une visite mystérieuse

On parle d'une visite mystérieuse faite au Pape par l'archiduc Louis, frère de l'Empereur d'Autriche, qui se serait aussi rendu au Quirinal.

L'Union catholique d'Espagne

Madrid, 23 mars.

Le cardinal-archevêque de Tolède a annoncé, hier, à la Junte de l'Union catholique que S. S. Léon XIII lui accorde sa bénédiction et approuve l'association qu'elle forme.

Désordres en Portugal

Lisbonne, 22 mars.

Les troubles occasionnés en Portugal par la quasi-session de la colonie Lorenço-Marquès à l'Angleterre se compliquent, ainsi que nous l'avons dit déjà, d'un mouvement révolutionnaire qui prend quelque gravité.

Le 13 mars, à Porto, des placards ont été affichés et distribués invitant la foule à se réunir au Champ-des-Martyrs-de-la-Patrie, pour se rendre en masse à l'église Saint Benoît de la Victoire et en expulser les religieux qui y prêchent.

A quatre heures du soir, le vaste temple était rempli de monde. Le prêtre prit la parole; tout aussitôt des cris s'élevèrent contre le clergé; le tumulte prit de grandes proportions; on en vint aux menaces et aux insultes, mais il n'y eut pas de voies de fait. Seules quelques personnes, qui ont voulu gagner les portes et fuir cette bagarre, on reçu, dans la poussée, quelques contusions.

La police et la troupe sont intervenues et ont fait évacuer l'église de Saint-Benoît, qui est considérée comme le siège officiel de l'association catholique.

Notre correspondant particulier de Lisbonne nous télégraphie :

« Lisbonne, 23 mars

» Depuis la démission du ministère, de graves désordres ont éclaté sur plusieurs points du territoire portugais. On dit que le Roi est très préoccupé de la situation et qu'il doit consulter aujourd'hui plusieurs personnages politiques. »

Lisbonne, 23 mars.

Le roi a chargé M. Antonio Rodriguez-Sampayo de former un nouveau cabinet dans lequel il aura le ministère de l'intérieur avec la présidence du conseil.

La crise est due à des motifs de la politique intérieure et aux votes de la Chambre des pairs.

Il est probable que le ministère sera constitué demain. L'ordre n'est pas troublé.

Une lettre au "Golos"

Saint-Pétersbourg, 23 mars.

Un professeur russe, nommé Martens, a adressé au *Golos* de Saint-Pétersbourg, une lettre dans laquelle il demande l'abolition du droit d'asile illimité, grâce auquel l'Angleterre, la Suisse et la France sont devenus les refuges et les foyers d'action des régicides.

Procès Russakoff.

Saint-Pétersbourg, 23 mars.

Un journal de Saint-Pétersbourg annonce que le procès de Russakoff et de ses complices est fixé au 30 mars. L'acte d'accusation a été remis hier aux prévenus; 60 témoins ont été cités.

La nouvelle résidence du Czar.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg, le 22 à la *Gazette de Cologne* :

« La proposition tendant à transférer la résidence du Czar à Moscou est appuyée par M. Karkoff dans la *Gazette de Moscou*.

» Le journal russe dit que l'empereur sera en sécurité dans cette ville, qui est le centre de la Russie. Bien que la sécurité ne soit guère plus grande à Moscou qu'à Saint-Pétersbourg, il n'est pas impossible que cette proposition soit prise en considération, car le transfert de la capitale à Moscou serait considéré par tous les Russes, excepté par les habitants de Saint-Pétersbourg, comme un acte tout à fait politique. — On évalue à 360 le nombre des individus arrêtés depuis l'attentat; mais beaucoup d'entre eux ont déjà été relâchés. »

La princesse Dolgorouki

Venise, 22 mars.

La princesse Dolgorouki, veuve de l'Empereur Alexandre II, vient d'arriver.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*

Lettre du comte de Chambord au comte de Mun

Paris, jeudi 23 mars, 4 h. 10, soir.

L'*Union* publie dans son numéro de ce soir, une lettre du comte de Chambord au comte de Mun, dont voici le texte :

« Goritz, 15 mars 1881.

» Je n'attendais pas moins de » vous ; le discours de Vannes est bien » celui de l'homme qui, mesurant le » péril social, avait si souvent déjà » trouvé dans son patriotisme, le cou» rage de dire à la Révolution ce qu'elle » est et à la Contre-Révolution ce » qu'elle doit être.

» C'est avec une grande joie que je » m'associe à votre nouveau triomphe.

» Je vous adresse avec mes vives » félicitations, mes remercîments sin» cères. Tout est vrai dans le tableau » que vous faites de la prospérité fac» tice de nos finances et de la situation » lamentable du commerce, de l'in» dustrie et de l'agriculture. Tout est » vrai dans votre récit indigné de » l'expulsion des humbles et saints » religieux qu'entourait le respect et » qui ont été chassés comme de vils » malfaiteurs au nom de la civilisation.

» Vous n'avez pas oublié, et je vous » en remercie, de saluer en passant » ces hommes de désintéressement et » de sacrifice, l'honneur de la magis» trature, qui, noblement, ont refusé » d'abaisser leur conscience aux capri» ces de l'injustice et de l'impiété » triomphantes; l'estime publique leur » est acquise; qu'il comptent aussi » sur ma vive reconnaissance.

» Mais si vous avez dit vrai dans la » triste énumération de nos abaisse» ments et de nos humiliations, vous » n'êtes pas moins heureux quand » vous indiquez le seul remède à tant » de maux.

» Avec la monarchie traditionnelle, » ce qui signifie la monarchie chré» tienne, vous vous faites fort de ré» souder tous les problèmes contem» porains : vous avez raison.

» Que les indifférents en matière » politique se scandalisent de la net» teté de vos affirmations, que les pu» sillanimes s'effraient, que les révol» tés s'indignent, je le comprends. » La vérité est toujours importune aux » époques de trouble et de défaillance.

« Mais quand l'erreur sous mille » formes diverses, se produit de toutes » parts au grand jour, n'est ce pas » pour nous un devoir d'affirmer le » droit de la justice et de la vérité ? » d'opposer à l'audace du mal, la pro» bité et l'honneur ?

» Il s'agit de savoir si le monde » doit retourner à la barbarie, s'il ne » doit pas demander compte à la ré» volution de ses exécrables forfaits.

» Il s'agit de savoir si la stabilité » est un principe qui domine les vi» cissitudes humaines et leur survit, » et si elle n'est pas supérieure à » toutes les combinaisons du hasard et » de l'intrigue pour protéger la liberté » de conscience, ainsi que la liberté » des âmes et assurer à cet ouvrier » qui vous est si cher et auquel vous » avez si généreusement consacré vo» tre vie, la sécurité du pain quoti» dien.

» On ne démontrera pas mieux que » vous ne l'avez fait ces grandes vé» rités ; on ne prouvera pas mieux, » pour recouvrer tant de bienfaits » perdus, la nécessité de rendre à la » France son Dieu et son Roi.

» HENRI. »

Incendie de l'Opéra-Italien à Nice

Nice, 23 mars.

Le théâtre italien est en feu.

L'incendie s'est décraré au commencement de la représentation de Lucio.

On constate déjà qu'il y a plusieurs victimes. On assure que le nombre actuellement est de 18 ; on craint qu'il y en a encore d'autres.

L'émotion est profonde dans la ville.

Les secours arrivent de toutes parts.

Nice, 23 mars, 8 h. 42, s.

Une catastrophe épouvantable vient de se produire au Théâtre-Italien.

Au moment où les acteurs allaient entrer en scènes, une formidable explosion de gaz se fit entendre. En moins de temps qu'il n'en faut pour écrire ces lignes, un violent incendie se déclara. Les flammes envahirent la scène tout à coup.

On se figure aisément l'épouvante du public, poussant des cris, se précipitant vers une seule issue absolument insuffisante.

Le nombre des victimes est considérable : on a déjà découvert dix-huit cadavres.

Le théâtre a brûlé complètement en une heure de temps; ce ne sont plus que des décombres fumants dans lesquels on fait d'actives recherches.

Les moyens de combattre l'incendie, comme à Paris, ont fait défaut ici : on n'a pu requérir que quatre misérables pompes à bras, dont le fonctionnement laissait à désirer.

C'est sur le Théâtre-Italien que fut crée, il y a un mois à peine, le *Partisan*, du comte d'Osmand.

A demain de plus amples détails.

Nice, 23 mars, 9 h. 30 soir.

L'incendie a été causé par une explosion de gaz.

Une vingtaine de personnes sont mortes. Il y a un grand nombre de blessés.

Les victimes sont transportées en face du théâtre, dans l'église Saint-Vincent-de-Paul.

Au paradis, les spectateurs sont étouffés dans les couloirs.

Nice, 23 mars, 10 h. 10 soir.

Quatorze cadavres, hommes, femmes et enfants asphyxiés, sont étendus dans l'église Saint-Vincent-de-Paul.

On pense qu'une centaine de personnes ont dû périr dans l'intérieur du théâtre et n'ont pas encore été retrouvés.

A huit heures un quart, lorsque l'explosion s'est produite, la salle a été instantanément plongée dans l'obscurité. L'impression a été épouvantable. Le ténor s'est vu entouré par les flammes.

L'affolement a été général.

Nice, 23 mars, 10 h. 15 soir.

L'incendie s'est déclaré au commencement de la représentation de *Lucie de Lammermoor*.

Le nombre des victimes est encore inconnu. On en découvre à chaque instant de nouvelles. On dit qu'il y en a au moins une soixantaine. On redoute que le nombre n'en soit encore plus élevé.

Plusieurs malheureux se sont précipités des étages supérieurs et sont venus se briser sur le pavé.

Les victimes ont été transportés dans l'église Saint-Paul et à la mairie.

Deux acteurs, le baryton et la basse, qui ne jouaient pas ce soir et qui se trouvaient dans leurs loges situées à l'étage supérieur sont au nombre des victimes. Deux choristes ont également péri.

11 heures.

L'incendie a été causé par une explosion de gaz, et la salle a été plongée dans une obscurité complète, ce qui a augmenté l'affolement.

On croit qu'une centaine de personnes ont dû périr dans l'intérieur du théâtre.

Le ténor a été vu entouré par les flammes. Les blessés sont nombreux.

Nice, 24 mars, 1 h. 20.

Parmi les victimes de l'incendie de l'*Opéra Italien*, on a reconnu, jusqu'à présent, M. Bos, président de la société des employés de commerce, et quatre membres de sa famille; une famille composée du père, de la mère et du fils ont également été reconnus. Les blessés sont nombreux. Le préfet, le maire et en général toutes les autorités restées sur le lieu du sinistre sont partis cette nuit. La constatation de l'identité des victimes a donné lieu à des scènes poignantes. Il est impossible de signaler tous les actes de dévouement et de courage des sauveteurs.

Par suite de cette épouvantable catastrophe les régates, qui devaient avoir lieu dimanche, ont été contremandées; les prix destinés aux vainqueurs seront consacrés au soulagement des familles des victimes, qui appartiennent, pour la plupart, à la classe laborieuse, car les galeries supérieures du théâtre étaient pleines de spectateurs au moment où le feu éclata.

Il est impossible de dépeindre la consternation qui règne dans toute la ville de Nice. Des souscriptions sont déjà ouvertes dans plusieurs cercles et dans les principaux cafés.

Nice, 24 mars, 2 h. 40 soir.

Parmi les victimes on cite encore M. Cottoni, basse au *Théâtre des Bouffes* qui succomba à l'asphyxie au moment où il allait atteindre la sortie.

L'impressario Stras Kosch a été légèrement blessé à la jambe. Au milieu des cadavres, un mari a reconnu sa femme presque entièrement calcinée.

En outre des 59 cadavres déjà retrouvés, on croit par le nombre des billets distribués qu'il doit encore s'en trouver onze autres sous les décombres.

Est-ce un fou ou un assassin

Paris, 24 mars, 4 h. 40 s.

L'*Estafette* dit qu'on a arrêté ce matin à 5 heures à la porte du palais de l'Elysée un individu qui a déclaré se nommer Emile Béraud né à Salins, (Jura) et qui demandait à remettre une lettre au président de la République.

Ses propos incohérents firent croire à un cas de folie, mais, après l'avoir visité on trouva qu'il été porteur d'un révolver chargé.

Par suite de cette découverte, il fut conduit immédiatement au dépot de la préfecture de police.

Révision de la Constitution

Paris, 24 mars.

Les projets de révision de la Constitution manifestés par certains membres de la Chambre des députés préoccupent beaucoup le président de la République.

Dans une conversation qu'il a eue hier avec M. Chiris, député des Alpes-Maritimes, M. Grévy a désapprouvé le projet d'établir une vice-présidence de la République et a déclaré qu'il préférerait un triumvirat de présidents.

Nouvelles poursuites contre Rochefort

Paris, 24 mars, 12 h. soir.

On parle de nouvelles poursuites dont Rochefort serait l'objet, à propos du récit qu'il a fait, hier, à la conférence sur les employés des omnibus, de son voyage à Genève. Au cours de ce récit, M. Rochefort a fait de nouveau l'apologie du régicide.

Les révolutionnaires russes à Paris

Paris, 24 mars 11 h. m.

Une réunion de révolutionnaires russes a eu lieu, la nuit dernière, à Paris dans le quartier St-Antoine. Le président a protesté publiquement contre l'expulsion de Tcherkesoff, et a ajouté que si la République n'offrait pas aux réfugiés politiques une protection suffisante, et si la Suisse refusait de donner asile aux comités révolutionnaires, les nihilistes iraient, pendant quelque temps, séjourner sur les frontières du Piémont.

La paix entre les Anglais et les Boërs

Mont-Prospect, 23 mars.

A la conférence de ce soir, les Boers ont accepté définitivement toutes les conditions anglaises.

Les Boers se retireront demain des positions qu'ils occupent à Lanigs-Weck.

Mouvement diplomatique en Amérique.

Washington, 23 mars.

Le président Garfield a nommé :

MM. Phelps, ministre à Vienne ; Badeau, chargé d'affaires à Copenhague ; Cramer, chargé d'affaires à Berne.

Désordres à Madrid.

Madrid, 23 mars.

A l'occasion d'une manifestation en l'honneur du poète Echegaray, 4,000 étudiants de Madrid ce sont livrés à quelques désordres. 26 étudiants ont été arrêtés. L'ordre est complètement rétabli.

Découverte d'armes à Madrid

Madrid, 23 mars.

Le *Correo* dit que la police a découvert un dépôt clandestin de 1600 fusils hors la barrière de Madrid.

La justice informe.

Le clergé en Allemagne

Berlin, 23 mars.

Le ministre des cultes a fait savoir aux vicaires des chapitres de Paderborn et d'Osnabruck que le gouvernement renonçait à leur demander de prêter serment. En même temps, le ministre a ordonné que l'administration des biens ecclésiastiques pour Paderborn fût remise au vicaire Drobe, et que la suspension de traitement fût levée dans les deux diocèses. A Osnabruck, il n'y a pas d'administrateur officiel des biens de l'Eglise.

Annulation du vote de blâme

Nous croyons savoir que le ministre de l'intérieur se propose de présenter à la signature de M. le Président de la République un décret annulant l'ordre du jour de blâme émis par le conseil municipal de Paris, dans sa séance d'avant-hier, à la suite de l'interpellation de M. Depasse relative à la préfecture de police.

Le *Figaro* publie la dépêche suivante :

La Séo d'Urgel, 22 mars.

La situation s'accentue. Les délégués des co-princes viennent d'adresser aux populations de l'Andorre un *ultimatum*, par lequel ils refusent de reconnaître les dernières élections faites sous la pression du comité révolutionnaire qui est au pouvoir, et somment les révoltés d'avoir à se soumettre sans condition dans un délai de trois jours, aux conditions des co-princes contenues dans le manifeste du 21 février dernier. En cas de refus d'obéissance, les tribunaux seront fermés et les vallées seront privées de toute communication avec la France et avec l'Espagne.

Le « Gaulois »

Les actionnaires du journal le *Gaulois*, réunis en assemblée générale dans une des salles du Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Verbrouck, ont approuvé hier, sans discussion, tous les résolutions prises par le conseil d'administration, ainsi que les modifications apportées dans la ligne politique du journal.

Réception à la préfecture de police

Hier soir, dîner parlementaire, suivi de réception, à la préfecture de police.

Au nombre des invités figuraient M. Gambetta, M. et Mme Sadi-Carnot, M. et Mme Camille Sée, MM. Récipon, Dauphin et Berthaut.

Dîner au ministère de l'intérieur

Un grand dîner a été offert par M. le ministre de l'intérieur au bureau des deux chambres. M. Gambetta occupait la place d'honneur, à la droite de Mme Constans.

Mort d'une reine

Le Président de la République vient de recevoir la lettre par laquelle S. M. le roi de Danemark lui notifie la mort de S. M. la reine douairière Caroline-Amélie de Danemark, veuve de S. M. le roi Christian VIII.

Révocation d'un secrétaire d'ambassade

Par décret en date du 19 mars 1881, M. de Picquet de Magny (Raoul), secrétaire d'ambassade de troisième classe près la légation de la République française au Mexique, a été révoqué.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du jeudi 24 Mars 1881.

Présidence de M. GAMBETTA

BRUITS DE COULOIRS

On dit dans les couloirs de la Chambre que le Ministre de l'intérieur a l'intention de distribuer des secours aux familles des victimes de l'incendie du Théâtre de Nice.

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL CLINCHANT

A 2 heures et demie, LE PRÉSIDENT déclare la séance ouverte et donne lecture d'une lettre par laquelle le général Farre, ministre de la guerre fait savoir à la Chambre, que les obsèques du général Clinchant auront lieu demain aux Invalides.

LA NOMINATION DES MAIRES

M. BOURGEOIS dépose une proposition tendant à distraire de la loi municipale, la partie relative a la nomination des maires.

M. CONSTANS combat l'urgence de la proposition par la raison que la commission de la loi municipale n'a pas défini dans son rapport les attributions des maires.

VOIX A DROITE. — Cela équivaut a un enterrement de 1re Classe.

M. BOURGEOIS proteste contre la réponse du ministre qu'il considère contre une fin de non recevoir.

M. Leprevost demande la parole sur le même sujet, mais la clôture de la discussion est demandée et prononcée.

On vote ensuite sur l'urgence de la proposition de M. Bourgeois. Elle est rejetée par 315 voix contre 172.

L'INTERPELLATION THOMSON

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Thomson, Gastu et Jacques, députés de l'Algérie, sur la détention d'un certain nombre d'indigènes de Sidi-Okba.

M. THOMSON rattache les faits signalés à l'inertie administrative et en attribue la cause à l'extension du régime civil en Algérie.

M. CONSTANS, ministre de l'intérieur, répond qu'il couvre de sa responsabilité, les actes du Gouverneur de l'Algérie, dont il est question dans l'interpellation.

M. ALBERT GREVY espère que la Chambre appréciera la réserve que lui impose son rôle de commissaire du gouvernement et signale néanmoins le caractère insolite de l'interpellation.

L'orateur rappelle les arrestations et la détention illégales des indigènes de Sidi-Okba, détention qui a duré 11 mois; il constate les irrégularités des procédés de l'administration dans les concessions de terrains qui parfois étaient accordées trop tardivement et qui dans d'autres cas étaient données simultanément à deux propriétaires. M. Thompson conclut en affirmant que les députés de l'Algérie signataires de l'interpellation ne sont pas hostiles à l'administration civile mais que leur mandat leur impose l'obligation de veiller à l'amélioration de la situation de l'Algérie.

La séance continue.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de laines coloniales

Londres, 23 mars, 6 h. 30 soir.

Ventes 5200 balles.

Marché ferme.

Londres, 24 mars.

Aujourd'hui seront offertes par MM. Jacomb Son et Cº, 3212 b. Sydney et Queensland, 3568 b. Port-Philippe, 334 b. Nouvelle-Zélande, 1440 b. Adelaïde, 272 b. Cap.

Total : 8826 balles.

Ventes publiques de laines des Indes

Liverpool, 23 mars.

La 2e série d'enchères de laines des Indes a été ouverte hier 22 mars, et sera close le samedi 26 courant. Les arrivages depuis la dernière vente ont été de 13,000 balles environ, et les quantités cataloguées par la vente sont de 16,346 balles, dont 3,000 balles environ de laines de seconde main.

Le catalogue de ce jour comprenait 3,353 balles dont 2,952 ont été adjugées. Le choix était bon en tous genres, sauf les laines de Kandahar pauvrement représentées.

Nombreuse assistance d'acheteurs anglais; la France était plus grandement représentée que de coutume les enchères ont été actives. Néanmoins les cours ont baissé de 5 0/0 si on les compare à ceux de janvier. Les qualités moyennes seules et les jaunes convenant à la fabrication des tapis ont seules maintenu les prix de janvier.

RONALD SONS et Cº, courtiers.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 24 mars, 1 h. 10 soir.

Ventes de la matinée 200 balles. Marché très calme, prix inchangés.

Terme : mai-juin 71,50. juin, 72 ; août 73 ; novembre-décembre, 71.

New-York, 24 mars.

Coton disponible 10 13/16. Terme : mars, 10,58; avril, 10,56 ; mai. 10,67; juin, 10,78; juillet, 10,85 août 10,89 ; septembre 10,55 ; octobre 10,26.

Recettes: dans les ports de l'Atlantique		4,000 b.
	du Golfe	5,000 b.
Expéditions : vers l'Angleterre		14,000 b.
	la France	6,000 b.
	le continent	1,000 b.
	Nouvelle-Orléans,	24 mars.

Terme : Mars, 10.61 ; avril, 10.49; mai, 10.51 ; juin, 10.56 ; juillet, 10.62 ; août, 10.68.

Liverpool, 24 mars.

Ventes 8000 balles.

Prix sans changement.

CORRESPONDANCE DE BORDEAUX

Navires attendus. — Deux steamers de Buenos-Ayres, deux steamers de Monte-Video.

Laines. — Les transactions restent limitées malgré les avis plus fermes des enchères de Londres.

Peaux de moutons. — Les cours sont stationnaires et la demande peu active. Les usines de Bordeaux ont fait quelques approvisionnements, mais la généralité des acheteurs continue à s'abstenir.

Il sera présenté 4,000 balles à l'enchère du 6 avril prochain.

Ile GROSSARD.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées; et ce n'est qu'à grand'peine, au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes les personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler immédiatement avant chaque repas deux ou trois *capsules de goudron de Guyot* pour obtenir rapidement un bien-être que, trop souvent, on avait cherché en vain pans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaîtra complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant : 10 à 15 centimes par jour.

Le goudron est une subtance très complexe et dont la composition varie considérablement selon le mode de préparation et surtout seon la substance dont on l'a extrait. En effet en retire du goudron de la houille, de bois de hêtre, de pin, de sapin etc.; il va de soi queles propriétés curatives de ce produit parient selon son origine et son mode de préparation. Autrement dit, chaque espèce de goudron a ses propriétés spéciales. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au point de vue médical, tous les produits dénommer *goudron* ne produisent pas les mêmes résultats.

Pour la fabrication de ses capsules de goudron, M. Guyot emploie seulement le goudron de dit Norwège, le seul dépourvu de toute causticité et le plus facilement absorbable. Il ne peut garantir la qualité, et, par suite, l'efficacité que des flacons de capsules qui portent sur l'étiquette la signature imprimée *en trois couleurs*. 19074

LUNDI 28 MARS

GRANDE MISE EN VENTE

DES

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS

AU BON MARCHÉ

A LILLE

Dimanche suivant 3 Avril

EXPOSITION GÉNÉRALE

19295—19296

CHEMINS DE FER PORTUGAIS

DE LA BEÏRA ALTA

Ligne directe de Paris à Lisbonne

VENTE

DE

21,294 OBLIGATIONS DE 500 FRANCS

Rapportant 15 fr. d'intérêt

PAYABLES LES 30 JUIN ET 31 DÉCEMBRE

REMBOURSABLES AU PAIR EN 90 ANS

PAR TIRAGES ANNUELS

AUX CONDITIONS SUIVANTES:

En souscrivant	fr. 25 »
A la répartition	100 »
Le 31 mai 1881	100 »
Le 30 juin 1881, contre remise de l'obligation au porteur, jouissance du 1er juillet 1881	62 75
Total à verser	fr. 287 75

Intérêts de retard calculés à 6 0/0. Un mois après une échéance, réserve expresse de vente à la Bourse pour compte et aux frais et risques du retardataire, sans mise en demeure.

Capital actions : 10 millions de francs.

Subvention de l'Etat : 25 millions 555,555 fr.

Nombre d'obligations émises et placées par la Compagnie, pour achèvement des travaux : 121,117 (dont font partie les 21,294 titres mis en vente.

Longueur kilométrique : 250 kil.

Débouché sur l'Océan Atlantique : Port de Figueira.

Coupons semestriels de 7 fr. 50, net 7 fr. 25, payables :

A Lisbonne : au siége de la Compagnie ;

A Paris : à la Société des Dépôts et Comptes courants ;

A Londres : chez Morton, Rose et Cº.

Les actions et obligations des chemins de fer portugais de la Beïra Alta sont cotées aux Bourses de Lisbonne, de Paris et de Londres.

| | | | |
|---|---|---